



**libres  
savoirs**  
Apprendre tout simplement



Orléans, le 31 mars 2020

## COMMUNIQUE DE PRESSE COVID 19 - CONFINEMENT

### La Région mobilise son dispositif « VISAS LIBRES SAVOIRS » (formations gratuites à distance), pour les salariés en chômage partiel.

Initié en 2004 par la Région, le dispositif Libres Savoirs, service public de formation de proximité, a pour objectif de donner à tous les citoyens de la région Centre-Val de Loire et en priorité aux demandeurs d'emplois et aux salariés précaires, la possibilité d'acquérir gratuitement un socle de connaissances fondamentales : les savoirs de base.

Déployées sur les 6 départements et les 23 bassins de vie de la région, les **5 Visas** couvrent l'ensemble des compétences essentiels permettant une autonomie dans la vie quotidienne et pour retrouver ou conserver son emploi : **Visa Trois en un** (français, mathématiques et logique), **Visa Pro numérique**, **Visa Anglais Pro**(fessionnelles) ou **Langues Pro**(fessionnelles), **Visa Eco-citoyen** (environnement, hygiène et sécurité) et **Visa Compétences Professionnelles**.

Les formations sont dispensées par les centres de formations labellisés « Espaces Libres Savoirs » qui délivrent ensuite des « Visas » correspondant aux formations dispensées ; la plupart sont accessibles à distance.

**Aujourd'hui, dans le contexte de cette crise sanitaire qui obligent certaines entreprises à recourir au chômage partiel, de nombreux salariés se retrouvent sans activité.**

**François BONNEAU, Président de la Région Centre-Val de Loire et Isabelle GAUDRON, Vice-Présidente déléguée à la formation professionnelle, ont décidé de mobiliser exceptionnellement le dispositif régional de formations « Visas » au profit de ces salariés.**

Ils peuvent bénéficier de formations à distance, dispensées par les centres de formations labellisés Espaces Libres Savoirs. Il suffit pour le salarié, volontaire, d'être équipé d'un ordinateur, d'une tablette ou d'un smartphone et d'une connexion internet.

Pour en savoir plus et s'inscrire : [www.libres-savoirs.regioncentre.fr](http://www.libres-savoirs.regioncentre.fr)

#### **COVID 19 : la Région, aux côtés des stagiaires et des organismes de formation, a décidé :**

- ⇒ d'accompagner les organismes de formations à poursuivre les formations à distance (plus d'un stagiaire sur deux bénéficie de cette possibilité grâce à la réactivité des organismes de formation),
- ⇒ de maintenir la rémunération des stagiaires privés temporairement de formation : cela représente 2 millions d'Euros de crédit régionaux supplémentaires,
- ⇒ de valider le report des formations programmées.

**François BONNEAU et Isabelle GAUDRON adressent leurs remerciements aux équipes de direction et aux équipes pédagogiques des organismes de formation pour leur réactivité dans la mise en œuvre de solutions au bénéfice des stagiaires dans le contexte de la crise sanitaire actuelle.**